qui n'ont pas confiance dans le peuple, de ment ne devient plus que la carcasse d'une ceux qui le craignent et sont résolus à passer démocratie naguère vivante, tandis que le outre à sa volonté. C'est ce qui est arrivé.

Mardi dernier, nous qui siégeons en face du gouvernement avons été témoins de ce qu'il se passait quelque chose de très troublant lorsque le leader du gouvernement à la Chambre a donné préavis de la clôture. Le masque du chef démocratique est soudain tombé de la face du premier ministre (M. Trudeau), révélant un homme à l'expression moqueuse, imbu d'une arrogance hautaine. Il est resté assis tandis que les trois chefs de l'opposition faisaient leur déclaration. Puis, devant une Chambre stupéfiée par les actes du gouvernement, il s'est levé et, tournant le dos au Parlement, dans un geste ultime de mépris, il est sorti de la Chambre de son pas nonchalant. Ceux de nous qui l'ont vu ne l'oublieront jamais. Il faudra des océans de mots pour effacer cette expression. Il faudra plus que des mots, il faudra beaucoup d'actes.

Une voix: C'est bien vrai.

Mme MacInnis: Le député de New Westminster (M. Hogarth) a dit que certains députés siégeaint dans cette enceinte depuis trop longtemps. C'est probablement vrai, mais certains d'entre nous se préoccupent de ceux qui n'y siègent pas depuis assez longtemps pour connaître les traditions de la Chambre. Dans le cas du premier ministre, il y a quatre ans, il n'avait pas la moindre expérience parlementaire, il ne comprenait pas les traditions du gouvernement parlementaire et il ne tolérait aucune opposition à sa volonté. Les membres de son parti l'ont choisi parce qu'ils ont pensé qu'il pourrait les mener à la victoire au scrutin. Il l'a fait. Mais aujourd'hui, c'est pour le parti une victoire vide de sens, et un jour sombre pour les Canadiens.

Les Canadiens ont donné le pouvoir au gouvernement actuel parce qu'ils croyaient que le nouveau premier ministre, doué sans conteste d'intelligence et de charme, en servirait avec sagesse et sérieux, dans les meilleurs in'érêts de la population tout entière. Mais à peine un an plus tard, nous voyons ce qui s'est produit. Le premier devoir du gouvernement, c'est de protéger et de raffermir le Parlement. Un Parlement démocratique exige une forte opposition, car le travail de celle-ci est essentiel à la protection du public. Il faut soulever des griefs et réparer des torts. Il faut protéger les points de vue des minorités. Il faut critiquer et supprimer les risques et les lacunes que renferment les politiques du gouvernement. Il faut énoncer et publier des politiques de remplacement, sans quoi le Parle-

ment ne devient plus que la carcasse d'une démocratie naguère vivante, tandis que le leader du gouvernement foule aux pieds les derniers vestiges de liberté tout en assurant de façon éloquente aux Canadiens qu'il est en train d'édifier une démocratie directe et une société juste.

Nous, de l'opposition, avons tout fait pour empêcher cela. Au cours des mois ou des semaines à venir, nous allons poursuivre nos efforts dans ce sens, pour que cette tendance actuelle se renverse.

Des voix: Bravo!

Mme MacInnis: Monsieur l'Orateur, dans les milieux influents de la presse et des organes de diffusion, on est bien résolu à faire en sorte que la chose ne se produise pas. Les gens commencent à se rendre compte, lentement mais sûrement, qu'il y a vraiment quelque chose qui ne va pas à la Chambre dans ce débat. Ils s'interrogent. On en a la preuve dans les lettres que l'on reçoit, dans les éditoriaux et les nouvelles des journaux. On se pose des questions de ce genre-ci: Puisque le gouvernement a disposé de son programme législatif pour la session, pourquoi présenter l'article 75c et vouloir museler et bâillonner l'opposition? Pourquoi vouloir affaiblir l'opposition si la présence d'une opposition est nécessaire à un bon gouvernement? Pourquoi vouloir faire taire les critiques sur ses politiques, si elles sont si excellentes et répondent aux exigences de notre époque? Pourquoi, s'il est si désireux de mener à bien le programme législatif, propose-t-il de ne convoquer le Parlement que le 22 octobre, c'est-à-dire dans trois mois seulement?

Au dire du député de New Westminster, le gouvernement songe à des politiques conformes aux exigences des Canadiens et va lancer un programme législatif à cette fin. La programmation ne peut remédier au fait que pendant un an, la Chambre n'a été saisie d'aucune de ces mesures que nos concitoyens veulent, réclament, et dont ils ont besoin. La programmation pour l'année prochaine comprend-t-elle une mesure tendant à améliorer notre aide aux anciens combattants et à leurs familles?

• (10.50 p.m.)

Une voix: Oui.

Mme MacInnis: Pourquoi ne l'a-t-on pas adoptée l'an dernier? Cette programmation comprend-t-elle des mesures favorables aux vieillards pensionnés? Aux fonctionnaires retraités? Aux gens sans emploi? Comprendt-elle des mesures tendant à aider les familles pauvres à acheter les maisons dont elles ont